VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE NOVEMBRE 2025

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance extraordinaire du 17 novembre 2025, le conseil municipal a résolu de modifier la date de la séance ordinaire du mois de novembre 2025, comme suit :

La séance ordinaire du mois de novembre **est reportée** au lundi 24 novembre 2025, et aura lieu à 19 h 30 au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Avis donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 17 novembre 2025.

Me Caroline Plourde,

Greffière